



Prier dans la ville
S'arrêter, prier ensemble

Un jugement pour le Royaume



Soeur Carine Michel

Communauté de Nancy

Évangile

TO-10 - Jeudi

Matthieu 5, 20-26

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. »

Un jugement pour le Royaume

Dans l'Évangile, il est écrit précédemment : *« Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. »* (Mt 5, 20.) Quelle est cette justice supérieure dont parle Jésus ? L'affaire est d'importance, il s'agit d'entrer dans le Royaume des Cieux.

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens [...] si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. » Jusque-là, nous sommes tous d'accord et c'est bien cette règle que les scribes et les pharisiens appliquent. Mais il ne suffit pas de n'avoir pas tué pour être juste aux yeux de Dieu. L'Évangile va plus loin : *« Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. »* Un jugement pour deux actes (le meurtre et la colère) qui, aux yeux de tout le monde, n'ont pas la même gravité.

Comment comprendre une même rétribution pour des actes différents ? Cela nous rappelle cette parabole où tous reçoivent un même salaire pour un nombre bien différent d'heures de travail. Une interprétation courante est qu'ayant reçu la foi dès notre jeune âge ou à un âge plus avancé, nous irons tous au paradis !

Un même paradis pour tous, d'accord, mais un même jugement pour tous ? C'est difficile à entendre. En annonçant le jugement, Jésus nous invite à regarder toutes les atteintes que nous pouvons porter à la vitalité de ceux avec qui nous vivons. Cela concerne à la fois les atteintes physiques et morales. Alors, au lieu d'attendre le « jugement dernier » pour nous rendre compte du mal que nous faisons à autrui, il est peut-être préférable de passer d'abord par le jugement de sa conscience, éclairée par l'esprit du Christ. Le jugement nous réconcilie avec nous-mêmes et avec autrui. Le jugement, c'est maintenant.

Extrait de Matthieu Pas à Pas (2019)

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville](#)